



Tableau d'avancement au grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe

ARRÊTÉ N°2023/0312

Le Maire de la commune de Pont-Château

- Vu** le Code général de la Fonction Publique notamment son livre 1^{er} relatif aux droits, obligations et protections des fonctionnaires,
- Vu** le Code Général de la Fonction Publique notamment ses article L 522-4, L 522-26, L 522-28 et L 522-29
- Vu** le décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,
- Vu** le décret n°2016-596 du 12 mai 2016 portant organisation des carrières des fonctionnaires de la catégorie C de la fonction publique,
- Vu** la délibération du 28 janvier 2021 fixant les ratios d'avancement de grade, prise après avis du C.T,
- Vu** les lignes directrices de gestion de la collectivité fixées en date du 9 avril 2021 après avis du comité technique

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{er} Sont inscrits sur le tableau d'avancement au grade **ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1^{ère} CLASSE, par ordre de mérite**, établi au titre de l'année 2023 les fonctionnaires suivants :

- 1- **M. LIMOUZIN Ghislain**
- 2- **Mme DOUET Catherine**
- 3- **Mme DAVID Brigitte**

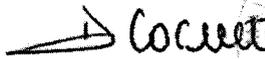
ARTICLE 2 Le présent arrêté sera communiqué au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Loire-Atlantique aux fins de publicité et notifié aux fonctionnaires concernés.

ARTICLE 3 Monsieur Le Directeur Général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé.

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Fait à Pont-Château, le mardi 18 avril 2023
le Maire,



Danielle CORNET.



Notification faite le

Signature de l'agent :

Mairie

Place Dominique David - CS 60072 - 44160 Pont-Château
02 40 01 63 00 - www.pontchateau.fr